

2<sup>èmes</sup>

# journées nationales des Instituts Médico-Éducatifs

Les 4, 5 et 6 novembre 2015 à Clermont-Ferrand



# Sortir de l'IME

# Sortir de l'IME

À l'heure où nous parlons de continuité des parcours, nous faisons un premier constat de l'âge de plus en plus tardif de l'entrée en IME. En parallèle, les jeunes y restent souvent au-delà de 20 ans. Au niveau national, 40 % des sorties des IME se font alors que les jeunes ont atteint ou dépassé cet âge, 30 % sont sous amendement Creton.

Le passage vers une structure pour adultes, avec tous les bouleversements qu'il entraîne, peut être vécu difficilement par le jeune et sa famille.

Une sortie vers le milieu ordinaire est parfois une plongée dans un autre monde et peut conduire à des ruptures dans le parcours du jeune adulte.

Pendant l'accompagnement, l'IME est invité à développer des liens avec l'environnement, à s'ouvrir vers la cité...

Les nouvelles politiques sociales, déployées depuis les années 2000, participent à cette ouverture des structures traditionnelles d'accueil d'enfants et d'adolescents handicapés. En privilégiant et reconnaissant le droit pour chacun à un parcours individualisé et coordonné, la législation amène les IME à revoir leurs pratiques et leurs organisations pour répondre à ces nouvelles attentes.

Comment préparer très en amont le jeune et sa famille à la sortie ? Quels dispositifs pour accompagner ces transitions peuvent-ils être proposés ? Quels partenariats les IME doivent-ils mobiliser sur leur territoire ? Comment proposer un accompagnement approprié aux jeunes sous amendement Creton ?

Face à ces défis, les IME font preuve d'imagination pour s'adapter aux besoins de ces jeunes et aux nouvelles exigences réglementaires pour construire avec eux et leur famille des parcours associant coordination des acteurs et reconnaissance effective du droit à un projet de vie.

Deux ans après Biarritz en 2013, ces deuxièmes journées nationales des IME à Clermont-Ferrand, offriront une nouvelle occasion aux cadres, salariés, administrateurs ou partenaires des instituts médico-éducatifs d'échanger pour aborder ces nouveaux défis.

## Comité de préparation

Martine ABRAHAM  
IME Mozac (63)  
Nathalie BATTUT  
CREAI Auvergne (63)  
Reine Marie BLAIN  
CMS Bayot Sarrazi (24)  
Dominique BOÉ  
IME de Fongrave (47)  
Anne-Laure BRISSAY-  
STEBERNJAK  
IME de Theix (63)  
Annie CADENEL  
ANCREAI (75)  
Virginie CAZAUX  
CREAI Auvergne (63)  
Christine DEVREESE  
Centre Départemental de  
l'Enfance des Landes (40)

Thierry DIMBOUR  
CREAI Aquitaine (33)  
Nadia ECALLE  
CREAI Aquitaine (33)  
Damien GABORIEAU  
IMP Carignan (33)  
Arnaud GREGOIRE  
CRDV (63)  
Sébastien JACQUESON  
IME La sapinière (15)  
Hervé LAULHAU  
AOL de Périgueux (24)  
Yves LE BIGOT  
IME E.SEGUIN (63)  
Jean-Pierre LEMOINE  
IME Plan Cousut (64)  
Sophie LETURGEON  
CREAI Auvergne (63)

Bénédicte MARABET  
CREAI Aquitaine (33)  
Jean-Louis MIRAMAND  
IMPRO/SESSAD Les  
Cévennes (43)  
Rodolphe PORTEFAIX  
IDJS Les GRAVOUSES (63)  
Catherine RANTÉ  
Pôle enfance SOLINCITE (47)  
Emmanuel ROBERT  
IME de Neuville (03)  
Jean-Pierre SABARLY  
IME le Chardonnet (63)  
Mario VALENTE  
IME Farandole (63)  
Sandrine VERON  
CARIF OREF (63)  
Frédéric THIEULEUX  
IME Don Bosco (33)

- **Ouverture des 2<sup>èmes</sup> journées nationales des IME**

ANCREAI, CREAI Aquitaine et CREAI Auvergne

- **Allocutions d'ouverture**

- Joël MAY, Directeur Général adjoint, ARS Auvergne
- Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Sociale (sous réserve)
- Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand (ou son représentant)

- **Intervention plénière**

Jean-François BAUDURET, Directeur honoraire de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et vice-président du Conseil scientifique et d'orientation de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)

- **Table ronde - Handicap et citoyenneté : un défi pour les IME ?**

*Cette table ronde se veut être l'occasion de croiser les regards entre les acteurs régionaux et nationaux participant à l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes en situation de handicap au sein de notre société.*

*Elle proposera d'aborder l'inclusion dans ces dimensions plurielles que sont l'accès aux droits, à la formation, l'emploi, le sport, ou encore la culture...*

- Serge KROICHVILI, Délégué général de l'Union Nationale des Missions locales
- Didier GALLO, Responsable du Pôle Formation au Conseil Régional d'Auvergne
- DRJSCS d'Auvergne, Sport et handicap
- Stéphanie JOUVET, Groupe Quick France
- Gérard POUX, Chef du Service Académique d'Information, d'Insertion et d'Orientation, chargé de mission pour les publics à besoins éducatifs particuliers, Éducation Nationale
- Programme national Culture et Santé (sous réserve)

- **Évolution et émergence de nouveaux métiers et de nouvelles compétences dans les équipes**

Pierre-Marie LASBLEIS, Directeur du développement et des partenariats d'UNIFAF

- **L'IME : une étape... pour s'en sortir**

Pierre-Paul LACHAPELLE et Gyslaine SAMSON-SAULNIER, Consultants du réseau de la santé québécois

- **Ateliers - 1 atelier au choix**

1. Après l'IME : du suivi administratif à l'accompagnement social et professionnel.
2. Différents comme tout le monde. Les partenariats et l'accès au droit commun des jeunes en IME.
3. L'ère du numérique : apports et impacts sur les IME ?
4. Préparer la sortie de l'IME : quelle place pour la famille ?
5. Est-on vraiment majeur à 18 ans en IME ?
6. Quel (appel à) projet pour les jeunes relevant de l'amendement Creton ?
7. L'accompagnement vers l'emploi : quels outils ?
8. « Laisser sortir » de l'IME : quelle posture adaptée adopter ?

- **Moment festif**

PERCUJAM (groupe de 16 musiciens, composé de jeunes adultes autistes et de leurs éducateurs)  
Apéritif, dégustation de vin de Bordeaux, de fromages et charcuterie d'Auvergne

- **Les compétences sociales : faut-il sortir leur apprentissage de la clandestinité ?**

Philippe MAZEREAU, Maître de conférence à l'Université de Caen, Responsable adjoint du pôle Santé, Maladies, Handicap

- **Cas complexes - Co-responsabilité des acteurs sur un territoire**

Bernadette DEVICTOR, Présidente de la CRSA Rhône-Alpes, Présidente de la Conférence Nationale de Santé (CNS)

- **Clôture et synthèse des journées**

Jean-François BAUDURET, Grand témoin de ces journées nationales

*La matinée sera animée par 2 saynètes jouées par «Lee Voirien», association culturelle située à Clermont-Ferrand permettant la rencontre de personnes en situation de handicap et de personnes valides.*

*« La vie estudiantine d'un jeune en situation de handicap » et « Mon beau CV que j'ai »*

# 2<sup>èmes</sup> Journées nationales des Instituts Médico-Educatifs

## Les 4, 5 et 6 novembre 2015 à Clermont-Ferrand

Ces journées bénéficient d'un accord UNIFAF pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents.

Il s'agit de journées de formation qui s'inscrivent dans la catégorie acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et s'adressent à l'ensemble des personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

(N° de déclaration du CREA I Auvergne à la formation permanente : n° 83 63 00243 63)

Habilitation OGDPC : en cours.

## Inscriptions

Tarifs dégressifs :

de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> personne : 450 €uros par personne

de la 6<sup>ème</sup> personne à la 10<sup>ème</sup> personne : 410 €uros par personne

à partir de la 11<sup>ème</sup> personne : 320 € par personne

**Inscriptions en ligne : [www.inscriptions.creahi-aquitaine.org/creai/ime2015](http://www.inscriptions.creahi-aquitaine.org/creai/ime2015)**

✎ Si besoin spécifique (accessibilité, interprétariat...), merci de le préciser lors de votre inscription.

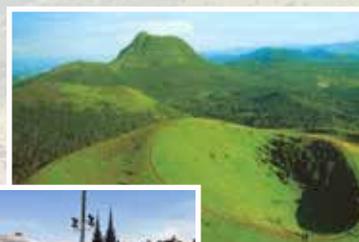
## Informations pratiques

Les journées se dérouleront au  
**Polydome de Clermont-Ferrand**

Polydome  
Place du 1<sup>er</sup> Mai  
63100 Clermont-Ferrand

Les accès :

- Par l'autoroute :
  - ⇒ Paris (4h30)
  - ⇒ Lyon (2h)
  - ⇒ Montpellier (4h)
  - ⇒ Bordeaux (4h)
  - ⇒ Toulouse (4h)
- Par le train  
Des trains directs depuis Paris, Lyon, Limoges, Nîmes...
- Par avion :  
Plusieurs lignes régulières : Paris, Lyon, Nice...



## Informations complémentaires

CREAI Aquitaine  
[www.creai-aquitaine.org](http://www.creai-aquitaine.org)  
Tél : 05 57 01 36 50

CREAI Auvergne  
[www.creai-auvergne.org](http://www.creai-auvergne.org)  
Tél : 04 73 90 60 60